

LCL OBLIGATIONS EURO DURABLES - P (D)

OBLIGATAIRE ■



Article 8 ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

29/02/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **45,27 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/02/2024**
Actif géré : **154,03 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0000018855**
Indice de référence :
100% ICE BOFA EUR SOCIAL, SUSTAINABLE & GREEN BOND INDEX
Notation Morningstar "Overall" © : **3**
Catégorie Morningstar © : **EUR DIVERSIFIED BOND**
Nombre de fonds de la catégorie : **1289**
Date de notation : **29/02/2024**

Objectif d'investissement

En souscrivant à LCL OBLIGATIONS EURO FCP, vous investissez principalement dans des obligations de la zone euro.

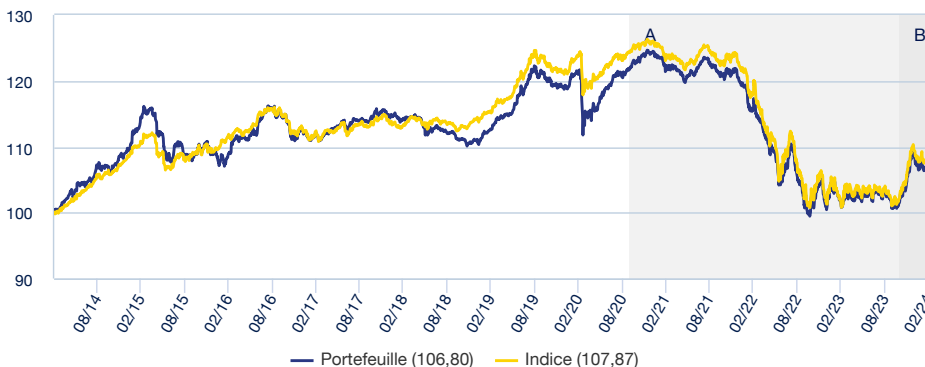
L'objectif de gestion est de réaliser, sur un horizon de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Barclays Euro Aggregate (coupons réinvestis), représentatif des titres obligataire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **01/10/2020**
Date de création de la classe : **01/10/2020**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Distribution**
Souscription minimum : 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **1,18% (prélevés 31/03/2022)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : reprise de l'historique de performances de la SICAV LCL OBLIGATIONS EURO
B : A compter du 31/10/2023, le benchmark sera : ICE EUR Social, Sustainable & Green Bond Index.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	31/01/2024	30/11/2023	28/02/2023	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2014	15/02/1991
Portefeuille	-1,67%	-1,11%	2,10%	5,42%	-12,15%	-5,11%	6,80%	328,59%
Indice	-1,53%	-1,13%	2,21%	6,41%	-12,56%	-6,33%	8,12%	-
Ecart	-0,14%	0,02%	-0,11%	-0,99%	0,41%	1,22%	-1,31%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	8,14%	-16,28%	-3,41%	4,62%	7,11%	-3,25%	1,77%	3,30%	-0,25%	12,42%
Indice	8,15%	-17,18%	-2,85%	4,05%	5,98%	0,41%	0,68%	3,32%	1,00%	11,10%
Ecart	-0,01%	0,89%	-0,56%	0,57%	1,13%	-3,66%	1,09%	-0,02%	-1,26%	1,32%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	5,62%	5,80%	5,37%	4,61%
Volatilité de l'indice	5,99%	6,35%	5,47%	4,37%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	7,07	6,92

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE



Olivier Peythieu

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Stoïques, les banques Centrales ont réaffirmé leur ton prudent et rappelé aux marchés qu'elles attendront un ralentissement de l'inflation vers 2% avant de baisser les taux. Dans cet environnement, les taux ont évolué à la hausse.

Les marchés obligataires restent sous l'influence de l'évolution de l'inflation et de ses déterminants. Les publications sont appréciées tant en absolu qu'en relatif en scrutant le rythme de décélération d'un mois sur l'autre. Ainsi, aux Etats-Unis, elle s'établit à 3,1% en janvier contre 3,4% le mois précédent. L'inflation américaine reste sur un rythme soutenu et portée par les services, le logement et les soins médicaux. Bien qu'en baisse, ce résultat a dépassé les anticipations et engendré une envolée des taux longs américains, ainsi que sur la trajectoire future des taux. Et ce d'autant plus que l'économie américaine reste robuste : le PMI Manufacturier ressort à 50,3 en janvier, atteignant son plus haut niveau depuis plus d'un an. De même pour le secteur des services, dont l'indice atteint 52,9 contre 51,4 le mois précédent. Le marché du travail américain s'est également montré résilient avec 353 000 emplois créés en janvier. En Zone Euro, l'inflation s'établit à 2,8% en janvier contre 2,9% le mois précédent et les indicateurs d'activité s'améliorent : le PMI Manufacturier augmente à 46,6 (44,4 le mois précédent), son plus haut niveau depuis dix mois mais indique toujours une contraction de l'activité. Concernant l'indice PMI pour le secteur des services, il est en baisse passant de 48,8 à 48,4 en janvier.

Dans cet environnement où l'inflation décélère, mais à un rythme plus lent qu'anticipé, la patience est désormais de mise pour les banquiers centraux, un assouplissement précoce présentant plus de risques notamment pour la Réserve fédérale. La BCE scrute les évolutions de salaires dont la tendance ne s'infléchit pas encore clairement, même si elle ralentit pour la première fois depuis 18 mois, passant de +4,7% le trimestre précédent à +4,5%. Dans ce contexte, les taux ont été orientés à la hausse : le 2 ans américain termine le mois à 4,62%, en hausse de 41 pb, tandis que le 10 ans atteint 4,25%, soit +34 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 7 pb. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2,90%, en hausse de 47 pb, tandis que le 10 ans atteint 2,41%, soit +24 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 23 pb. L'environnement reste porteur pour les actifs risqués, et a permis le resserrement des primes : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 13 pb, à 142 pb. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 5 pb à 87 pb et le spread portugais de 8 pb à 70 pb. Le resserrement est également marqué sur le Crédit, le scénario de soft landing se renforçant aux Etats-Unis. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 10 pb à 121 pb, et cristallise une surperformance mensuelle de 47 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 92 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 14 pb des Financières contre 6 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield affiche une nouvelle performance élevées, entamée fin octobre, avec un resserrement de 29 pb.

Dans cet environnement, nous avons maintenu notre exposition au risque de taux, proche de la neutralité par rapport à l'indice de référence. En effet, si les anticipations du marché restent, selon nous, volontaristes quant au début du cycle de baisse des taux directeurs, nous ne doutons pas que ce sera le prochain cycle. Il s'agit donc de revenir à la neutralité sur la sensibilité du portefeuille quand ces anticipations seront plus en ligne avec les nôtres. Nous affichons un biais à la pentification de la courbe (2 ans de préférence au 10 ans) : la probable réduction du bilan de la BCE devrait progressivement peser sur les maturités plus longues pour lesquelles les investisseurs exigent normalement un surcroît de rémunération. Sur les dettes périphériques, le portefeuille affiche une surexposition de 45 pb sur l'Espagne et l'Italie.

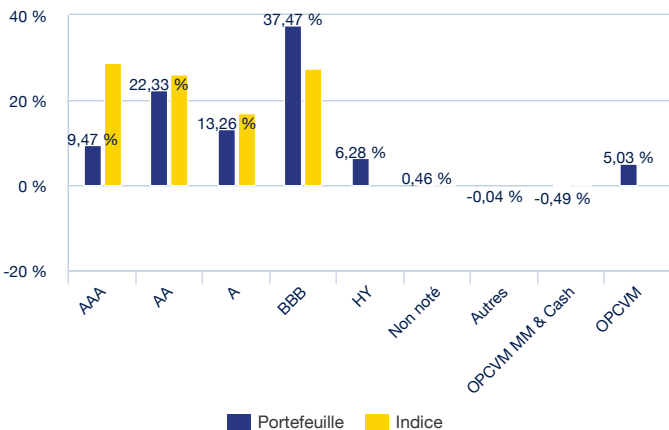
Enfin, nous avons profité du primaire sur le Crédit pour renforcer nos positions Green de portage sur les maturités 2 à 6 ans et cristalliser les primes d'émission attrayantes. Grâce aux valorisations obligataires attractives, rendant l'actif obligataire plus attrayant pour les investisseurs (notamment sur le crédit de haute qualité), ces derniers devraient poursuivre leur retour sur la classe d'actifs.

La performance absolue a souffert d'un retour à des anticipations un peu moins optimistes sur le montant et la date des baisses de taux directeurs. Dans ce contexte, le portefeuille réalise une performance négative en février, en lien avec la hausse des rendements européens, en lien avec son indice de référence.

Avec la révision des anticipations déjà réalisée, le taux terminal s'établit un peu au-delà de 2,25%, ce qui semble en phase avec les indications de certains gouverneurs de la BCE et les mesures de taux neutre. Dans cet environnement, nous maintenons notre position neutre à légèrement positive sur les taux. Nous conservons notre vue constructive en matière de crédit : la classe d'actifs bénéficie de l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes à venir et d'effets techniques favorables, avec des flux entrants et des valorisations encore attractives, notamment sur les Financières où nous attendons une poursuite du rattrapage. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte, sachant que la partie longue pourrait encore connaître des soubresauts. Enfin, plus que jamais, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

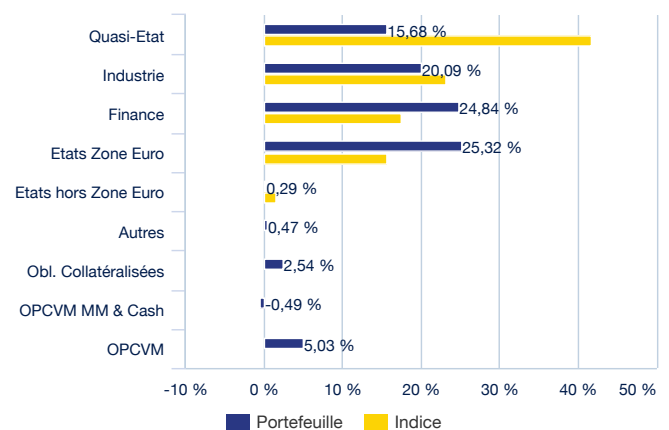
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notation en pourcentage d'actif (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

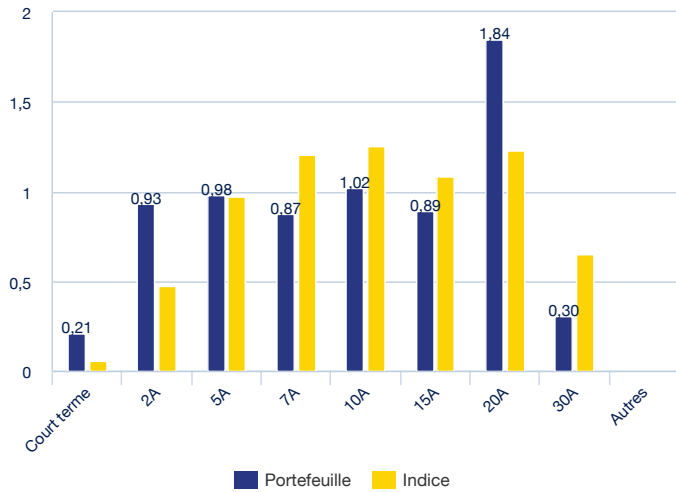
Répartition par secteur en pourcentage d'actif



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

OBLIGATAIRE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

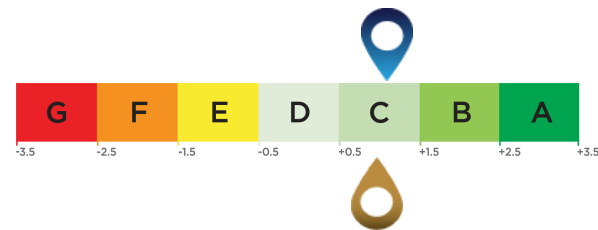
©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 10% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL



Score du portefeuille d'investissement: 1,08

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,95

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	98,08%	98,69%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	98,88%	99,86%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

OBLIGATAIRE ■

Lexique Green Bonds

Répartition Green/Sustainable/Social Bonds

Les obligations « Green bonds » ont pour objectif de financer des projets qui comportent un bénéfice environnemental (énergies alternatives, efficacité énergétique, contrôle et la prévention de la pollution, infrastructures durables de traitement de l'eau, construction de bâtiments à haute qualité environnementale ou aux autres activités aux impacts environnementaux positifs).

Par ailleurs, les documents réglementaires doivent décrire précisément les critères et méthodologies mises en œuvre afin de procéder à l'investissement dans les projets éligibles tout en assurant un niveau de transparence suffisant :

- 1 - liste des projets éligibles
- 2 - critères d'éligibilité utilisés et objectifs environnementaux
- 3 - gestion ad hoc et déploiement des fonds levés
- 4 - rapports d'activité dédiés

Impact

Emissions évitées :

« Estimation des émissions qui auraient été libérées si une certaine intervention ou une certaine mesure n'avait pas eu lieu. Par exemple, le recours à l'isolation dans les locaux peut réduire la consommation de gaz pour chauffer l'immeuble, ce qui permet de réduire ses émissions de GES. Afin de déterminer le niveau d'émissions évitées grâce à l'utilisation de certains biens ou services, il convient tout d'abord de déterminer quel aurait été le niveau d'émissions en cas de non-utilisation desdits biens ou services. Ce niveau est le niveau de base. Les émissions évitées représentent la différence entre le niveau de base et le niveau d'émissions de GES atteint en ayant recours aux biens ou services. »*

* Source : CDP

Mesure de l'impact :

Tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e) par million investi (dans la devise du portefeuille)

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

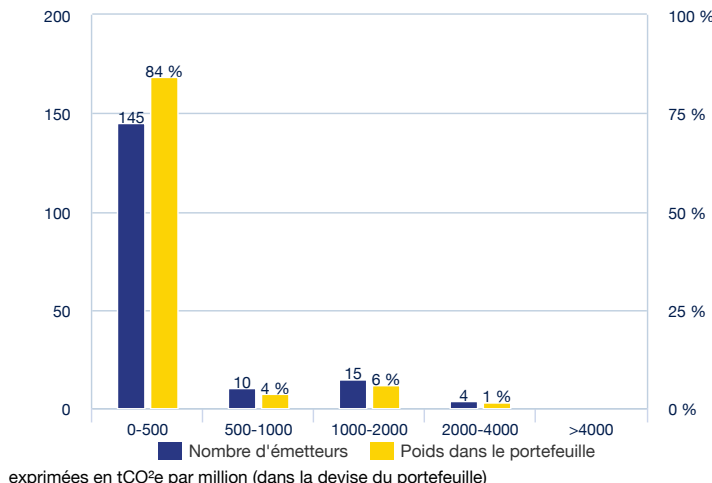


Reporting Impact

Tonnes de CO₂ évitées *

Emissions évitées par million € investi par an	tCO ₂ e
	177,00

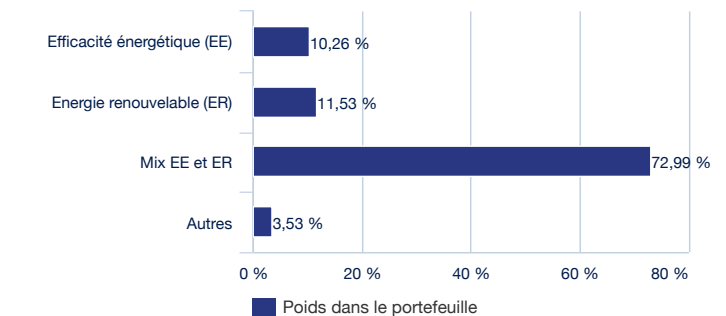
* Calcul effectué sur les titres green bond du portefeuille, basé sur les données disponibles

Répartition par tonnes de CO₂ évitées par obligation

Poids Green Bonds

Green Bonds	Poids dans le portefeuille
	93,70 %

Répartition par type de projet (Source : Amundi)



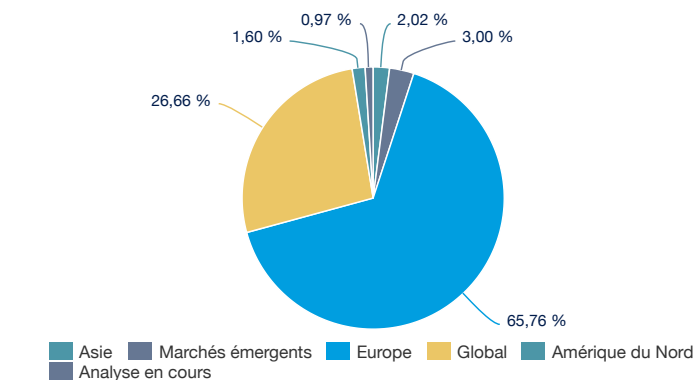
Energie renouvelable : Plus de 70 % du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER

Efficacité énergétique : Plus de 70 % du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets EE

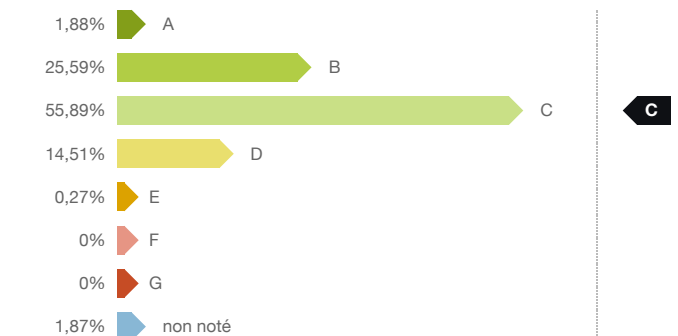
Mix : Plus de 70 % du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER/RE

Autres : Moins de 70 % du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER/RE et plus de 50 % du produit ont été alloués à la gestion des déchets et l'utilisation des sols.

Répartition géographique



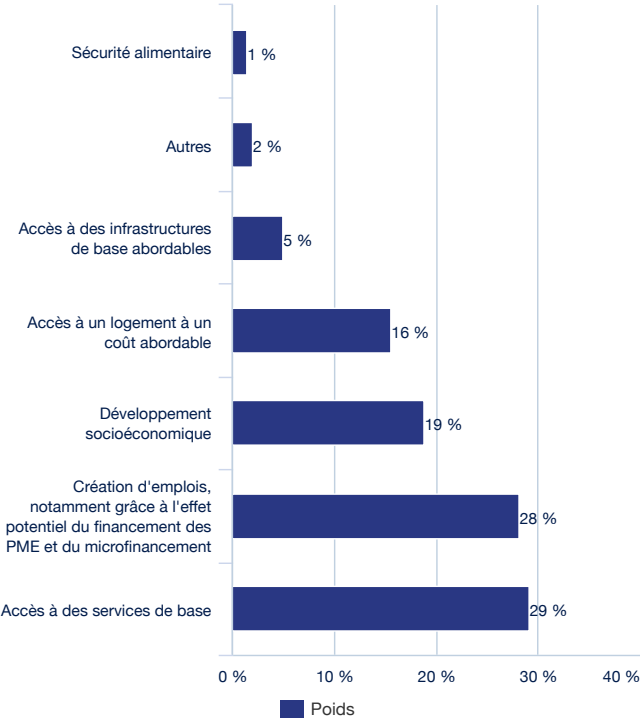
Répartition par notes ESG du portefeuille



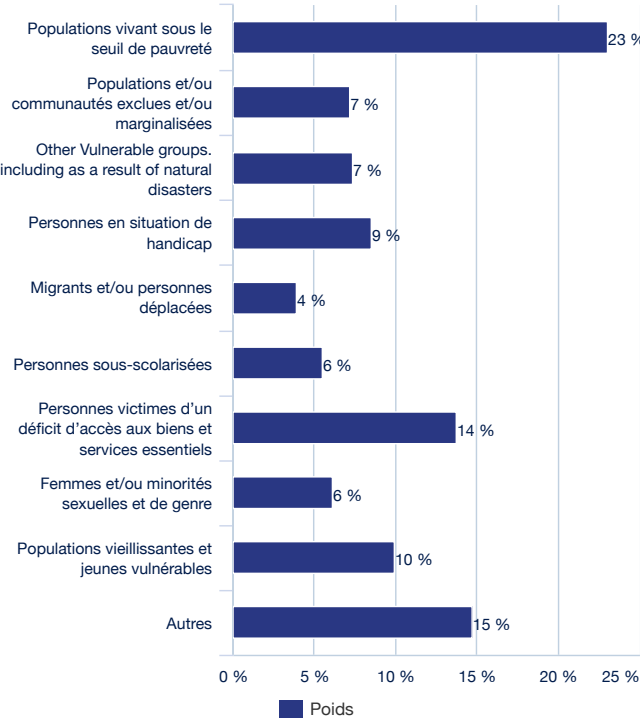
OBLIGATAIRE ■

Allocation des fonds par Catégorie de Projets et Population Cible

Catégorie de Projets



Population Cible



Objectifs de développement durable

Liste des objectifs de développement durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

